

Ordre du jour

Conseil d'Administration du 24 novembre 2020

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 2 juillet 2020,
2. Connaissance des résultats détaillés des votes à l'AG du 15 octobre 2020,
3. Election du bureau :
Proposition de renouveler le bureau à l'identique, soit :

Président :	M. Yves LO IACONO
Vice-Présidents :	Mme Martine ROYER-MASOTTI M. Christian EUGENE
Trésorier Général :	M. Jean-Pierre COLLART
Trésorière Générale adjointe :	Mme Véronique LE RESTE
Secrétaire Général :	M. Patrick BONNETE
Secrétaire Général Adjoint :	Mme Joëlle DELEBECQ

Oui pour la totalité

Non pour la totalité

Si oui et non selon postulants : A indiquer.

4. Comme expliqué par le mèl du 12 novembre 2020, approuvez-vous de donner au Trésorier Général mandat à contracter avec Generali Wealth Solutions pour un mandat de gestion de 1 M d'euros.
5. Délégation de signatures :
Il est proposé sous réserve du renouvellement du bureau actuel, les délégations comme suit (si non nous retiendrons les personnes nommées aux différentes fonctions) :
 - **à la Banque de France - Gescoco Poitiers :**
 - *compte de dépôts de fonds* N° C 370021
 - **à la BRED Banque Populaire - Succursale de Paris Saint-Paul :**
 - *compte de gestion* N° 110350292
 - *compte «dons et legs»* N° 114031675
 - *compte «Bred Promepar»* N° 251812613
 - **à SWISS LIFE :**
 - *compte de dépôts de fonds (compte de passage)* N° 00000144503
 - *compte de placements géré* N° 00000844503
 - *compte autonome* N° 00111135404
 - **à l'établissement teneur du compte pour le mandat de Generali Wealth Services :**
 - *compte à venir*

Tous les comptes cités ci-dessus fonctionnent sous les signatures séparées de l'une des personnes suivantes :

Ordre du jour

Conseil d'Administration du 24 novembre 2020

M. Jean-Pierre COLLART (Trésorier Général) ou Mme Véronique LE RESTE (Trésorière Générale Adjointe).

En outre, Mme Janine ROCHER est habilitée à faire fonctionner sous sa seule signature le compte Banque de France cité en référence : N° C 370021

M. Yves LO IACONO (Président) et Mme Fatima EL OUALI (Secrétaire), agissant séparément, sont habilités à demander des renseignements sur le fonctionnement de l'ensemble desdits comptes.

Le Conseil d'administration maintient également sa délégation au Bureau de pouvoir procéder, en fonction des besoins de l'exploitation, à la fermeture ou à l'ouverture d'un compte.

Enfin, Mme ROYER-MASOTTI et M. EUGENE (Vice-Présidents), bénéficient, en cas d'indisponibilité du Président, d'une délégation de signatures pour tous les actes liés à la gestion administrative courante.